



Lancement du programme « OR ALABRI » sur LUNEL

Ce dispositif permet de lutter efficacement contre les inondations de moins de 80 cm sur son logement. Il concerne les phénomènes d'inondation autres que les crues du Vidourle.

Il s'agit de solutions de protection individuelle proposées par **Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)**, en lien avec la municipalité, dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations du bassin de l'Or (PAPI Or).

La démarche consiste en la réalisation de **diagnostics gratuits et confidentiels**, proposés aux propriétaires de biens concernés par le risque inondation, en complémentarité des travaux collectifs qui seront réalisés dans le cadre du PAPI Vidourle.

Les diagnostics sont réalisés par un **bureau d'étude expert, MAYANE**, missionné par le SYMBO.

L'objectif du diagnostic est d'évaluer le risque, puis d'apporter des solutions concrètes et personnalisées.

Il peut s'agir de **mesures organisationnelles**, pour savoir comment agir en cas d'inondation, et ainsi protéger son foyer, mais également de **mesures structurelles**, permettant de réduire la vulnérabilité du bien (installation de barrières anti-inondation par exemple).

Si **le diagnostic n'engage pas à réaliser des travaux**, la plupart des mesures peuvent faire l'objet de **subventions**, à hauteur de **80** %. Pour cette démarche, le programme prévoit également un accompagnement gratuit des bénéficiaires tout au long du processus.

Pour plus d'informations :

Rendez-vous lors de la réunion publique de présentation du programme OR ALABRI :

Lundi 28 novembre 2022 18h30 Salle des Trophées Arènes de Lunel

Dès maintenant, vous pouvez contacter le dispositif au :

07.67.70.63.48 inondation@oralabri.fr